



Femmes solidaires
Clara-magazine
25 rue du charolais- 75012 Paris
01 40 01 90 90
femmes.solidaires@wanadoo.fr

***Mission d'information sur la pratique du port de la burqa
ou du niqab sur le territoire national***

Table ronde

Mercredi 15 juillet 2009 à 16h30 Assemblée nationale

Sabine Salmon, présidente nationale de Femmes solidaires
Carine Delahaie, membre de la direction nationale de Femmes solidaires,
Rédactrice en chef de Clara-magazine

Présentation de Femmes solidaires

Femmes solidaires est un mouvement national, féministe, d'éducation populaire. Il regroupe aujourd'hui 189 associations locales. Avec un réseau de 10 000 adhérentes, composé de femmes dans leurs diversités d'âge, d'origine sociale, culturelle, politique. Il défend les valeurs fondamentales de laïcité, mixité, égalité pour les droits des femmes, de paix et de solidarité. Il lutte contre toutes les formes de discriminations et de dominations. Ce mouvement bénéficie depuis 2004 d'un statut consultatif spécial auprès des Nations Unies pour son action sur le plan international.

Femmes solidaires construit toujours ses campagnes à partir de la parole des femmes. Toutes nos associations locales sont implantées au plus proche des femmes dans les quartiers. C'est cette parole qui nous a poussé en 2003 à organiser une trentaine de débats à travers la France sur le thème Laïcité, Mixité, Egalité pour les droits des femmes. C'est cette parole qui nous a permis de prendre position en faveur d'une loi contre le port du voile à l'école, et c'est cette même parole qui nous motive à participer aux travaux de cette mission parlementaire.

D'abord permettez-moi de dire deux mots sur cette terminologie de voile intégral que j'utiliserai dans mon propos. Le mot **burqa** ou **niqab** nous renvoie à des pratiques en dehors de nos frontières qui dédramatisent le port de ce voile ici. Certains vont jusqu'à dire que la **burqa** est Afghane peu répandue chez nous et donc sans danger. Même si le voile intégral est plus impressionnant que le simple voile qui entoure la tête de certaine femme, ils renvoient tous deux aux mêmes symptômes et conduisent aux mêmes conséquences. Dans les deux cas le corps des femmes est l'enjeu d'une guerre contre leurs libertés. Pour les fondamentalistes religieux, ce corps doit être emprisonné comme signe de la puissance d'une religion au service d'un projet politique liberticide.

Plus généralement, sur tous les continents, le corps des femmes est utilisé comme arme de guerre. On vend des femmes, on les viole collectivement, on les avorte, on les brûle à l'acide, on les cache... Parce qu'elles sont les piliers de la famille, de la société, c'est par elles que passent nombre de traditions. Les femmes ne doivent pas prendre le "pouvoir" ni dans l'espace public, ni dans l'espace privé. Alors, on les enferme, on les domine, on porte atteinte à leur dignité.

Pour nous le voile intégral est un signe ostentatoire d'inégalité et de discrimination des femmes avant d'être un signe ostentatoire religieux, même si nous défendons le principe de laïcité, convaincues que sans laïcité, pas de droits pour les femmes.

Nous voulons présenter cinq points de réflexion à la mission :

1 – la question du *choix et la liberté*

Le libre choix est l'éternelle question à l'intérieur de laquelle les femmes sont prises au piège. La question du libre consentement permet de faire avaler à l'opinion publique les pratiques les plus inavouables.

Pourtant, en 1995, le Conseil Constitutionnel a interdit le « lancé de personne de petite taille ». Cette disposition était amenée je site « à assurer la sécurité de la personne en cause même si celle-ci se prêtait librement à cette exhibition contre rémunération. » Ce fut une avancée pour toute la société bien que cette pratique restait marginale.

Le port du voile intégral, bien que présenté comme « librement consenti », porte atteinte également à toutes les femmes, celles qui le portent en situation de soumission mais aussi les autres. Cette question du libre consentement n'est pas acceptable. Pendant de nombreuses années notre société a considéré les femmes victimes de violences conjugales comme des victimes consentantes (Si elles restent c'est qu'elles le veulent bien), et ce sans analyser les liens pervers que le dominant tisse avec sa victime dominée. Le port du voile intégral répond à ces problèmes de domination et de pressions. C'est ce que nous constatons dans nos permanences juridiques et sociales. Dans les quartiers où nous sommes implantées, des femmes, des jeunes filles se font insulter par rapport aux vêtements qu'elles portent. Une de nos adhérentes, âgée de 70 ans, athée, s'est vu insultée dans son ascenseur par une femme portant le voile intégral qui lui a dit "Vous voyez comment vous êtes habillée » ! Une autre femme, d'une trentaine d'années, musulmane, s'est vue insultée par des jeunes de son quartier parce qu'elle portait un Tee-shirt à manches courtes.

2 – la question de *L'Exclusion*.

Le port du voile est un signe d'exclusion des femmes de l'espace public. Le voile intégral est un signe d'appartenance « militant » à un projet de société, qui crée un espace privé dans l'espace public, dans lequel les lois de la République n'ont pas d'effet. Le voile intégral exclu. Avant de voir la femme, on voit sa religion. Il encourage l'endogamie, les ghettos, le communautarisme. Dissimuler son visage, c'est nier son identité propre, au profit d'une physionomie collective qui veut s'imposer.

3 - la question de la *Protection des enfants*.

Nous fêtons cette année le 20^{ème} anniversaire de la convention des droits de l'enfant. La protection des fillettes nous tient très à cœur. Il est impensable que dans notre pays signataire de cette convention, des fillettes portent des signes de soumission à leur père, leurs frères en étant voilées partiellement ou intégralement. Et nous avons vu des cas d'enfants de 8 ans (en région parisienne). Ces fillettes sont considérées par ceux qui les voient, comme des objets de tentation pour des hommes adultes. C'est intolérable. On ne peut considérer qu'il y a libre consentement du port du voile pour des mineures. Aujourd'hui

des mamans subissent des pressions de plus en plus fortes à l'école et au centre de loisirs. Parce que leur enfant portant un prénom d'origine arabe mange du porc, elles sont obligées de se justifier et leurs enfants culpabilisent...

4 - la question de l'*Universalité des droits*.

Dans notre association nous avons pour habitude de dire que lorsque les droits des unes progressent ici ou là bas cela influence les droits des femmes sur toute la planète. La France, laïque, est un des pays les plus regardés par les femmes qui ont soif d'égalité... Si la France baisse sa garde, ce sont des dizaines de fronts qui baisseront pavillon par manque de soutien.

Il est curieux de constater que des hommes et des femmes qui se sont offusqué-es du port de la Burqa en Afghanistan sont prêts à justifier aujourd'hui le port du voile intégral dans notre pays. Nous leur objectons l'universalité des droits. Ce qui est bon pour nous est bon pour toutes les femmes. Ce qui est intolérable pour elles, l'est pour nous. Le différentialisme culturel n'est pas une chance pour la démocratie mais bien un recul de civilisation.

5 - la question de *La protection*

Nous demandons protection pour les femmes de France qu'elles aient la nationalité française ou non. Les lois de la République sont au dessus des lois religieuses. Notre Constitution et la Déclaration Universelle des droits de l'Homme doivent rester des remparts pour toutes les femmes quelques soient leur religion et leurs origines. Nous devons appliquer le principe de protection. Si une seule femme a besoin d'être protégée nous devons la protéger, plutôt que de se référer au libre choix de quelques unes.

Combien de jeunes filles sont venues nous voir en 2004 pour nous dire : " Madame, il faut nous aider. Je ne veux pas porter le voile. Mon père non plus. Mais, il peut céder aux pressions". La voix de ces jeunes filles doit porter plus fort que celles qui disent être libres. Au nom de cette liberté des unes on ne peut pas ignorer la souffrance des autres.

Enfin nous avons également un réseau d'élues à Femmes solidaires. Ce réseau est constitué de militantes ayant des mandats électifs de partis politiques divers. Elles échangent sur les questions du genre et de la parité en politique. Cette question du port du voile intégral monte dans les mairies de France. Que faire si demain nous devons célébrer un mariage dans de telles conditions ? Que faire si demain une élue de nos conseils municipaux se voile ? Nous voulions vous en faire part aussi.

Voilà les quelques mots que je voulais partager avec vous aujourd'hui. Quelque soit l'issue de cette mission ce que nous visons c'est d'avancer toujours vers plus d'émancipation pour les femmes. Nous vous demandons de prendre en compte ouvertement dans vos travaux la question des droits des femmes. Nous continuerons de nous battre au quotidien contre les idées et les pratiques rétrogrades. Nous espérons que la mission y contribuera pour les femmes, pour toute la société.